

Communiqué de presse :

Le 7 avril 2021

La Douane fait des actions de zèle à l'Aéroport de Zaventem

Depuis des mois, le quotidien des douaniers se résume à :

Toujours plus de missions : Outre leurs missions de base qui sont multiples mais primordiales, les douaniers reçoivent de nouvelles tâches (Brexit, ...) et sont fréquemment réquisitionnés depuis les attentats de Paris (lutte contre le terrorisme, contrôles aux frontières lors du confinement, assistance à la Police dans le cadre de l'opération Sky, ...).

Un manque criant de personnel : Ce manque provoque la fermeture de services cruciaux et l'abandon de nombreux contrôles, laissant ainsi la porte grande ouverte à la fraude.

Des résultats significatifs : On ne compte plus les communiqués de presse du SPF Finances vantant les résultats importants des contrôles réalisés par la Douane.

Aucun respect en retour : Malgré les risques encourus, les douaniers ont répondu présents à chaque moment, à chaque crise. Pourtant, ils se sentent méprisés. Leurs conditions de travail se dégradent (toujours moins de collègues, de matériel, fermeture de services, planning de travail surchargé, ...). Tous les dossiers les concernant sont ignorés ou reportés aux calendes grecques.

En l'absence de gouvernement, les douaniers ont patienté. Mais, depuis la formation du gouvernement, rien ne bouge, et ce malgré de multiples interpellations des ministres concernés et des responsables de la Douane.

Le front commun syndical n'a toujours pas reçu d'engagements lors de la concertation et les douaniers en ont assez !

Le mercredi 7 avril 2021, les douaniers de l'Aéroport de Zaventem entameront des actions de zèle. Les cargaisons liées au COVID-19 ne seront pas entravées.

Le front commun syndical prévoit un point-presse à 11h00 dans le bâtiment 705.

Les douaniers réclament notamment :

- des recrutements supplémentaires afin de permettre à la Douane de remplir toutes ses missions ;
- la fin de la restructuration à la Douane et le renforcement des services de terrain dans tout le pays ;
- une priorité pour le personnel de première ligne pour la vaccination contre le Covid-19 ;
- des indemnités respectueuses du travail réalisé, des efforts fournis et des dangers encourus ;
- en matière de pension, la régularisation et la prise en compte de la pénibilité du métier de douanier ;
- la fin de toutes les petites tracasseries opérationnelles et une planification du travail respectueuse des agents.

Le front commun syndical du SPF Finances

Communiqué de presse